

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Convocation¹

Mardi 6 octobre 2015 – 14 h 00 Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau
- 2. Divers

Composition de la commission

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs:

PS: Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, Mme Simone Susskind, N.

MR: M. Boris Dilliès, Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF: M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: M. Pierre Kompany Ecolo: Mme Evelyne Huytebroeck

Membres suppléants :

PS: M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Julien Uyttendaele, N.

MR: M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum

FDF: M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons cdH: M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).

site: www.pfb.irisnet.be

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.